







SYNDICATS SOLIDAIRES, CFDT, CGT, FO de la DGCCRF FEDERATIONS DES FINANCES CGT, SOLIDAIRES, FO, CFDT

IMPOSER D'AUTRES CHOIX A LA DGCCRF!

Les organisations syndicales de la DGCCRF et leurs fédérations ont été reçues, le 23 juillet 2012, par Monsieur Benoît HAMON, ministre de l'Economie Sociale et Solidaire et de la Consommation. Il était accompagné de MM. GAUME (directeur de cabinet), SADDIER (chef de cabinet), ADAM (conseiller social et budgétaire de Bercy), LAMIOT (secrétaire général des ministères Economique et Financier) et de Mme HOMOBONO (directrice générale de la DGCCRF).

Cette audience faisait suite à la lettre ouverte adressée aux ministres le 9 juillet dernier (voir pièce jointe).

Nous avons dénoncé l'entreprise de démantèlement et même de disparition de la DGCCRF engagée sous le quinquennat précédent et nous avons attiré l'attention du ministre sur l'importance du mouvement pétitionnaire en cours dans les services. Les organisations syndicales ont insisté sur la nécessité d'apporter des réponses au sujet notamment des missions, des laboratoires, de l'emploi, des droits et des garanties collectives des personnels.

Lors de cette première prise de contact, le ministre souhaitait prendre connaissance des revendications portées par les personnels et leurs représentants.

Le ministre s'est déclaré conscient de l'existence de difficultés s'agissant des conditions d'exercice des missions et des moyens dévolus à la DGCCRF.

Il a indiqué que les Inspections Générales des Finances, de l'Administration et des Affaires Sociales réalisent un audit dont l'objet consiste notamment à évaluer les conséquences de la RGPP et de la REATE à la DGCCRF. Cet audit formulera des préconisations et proposera des évolutions nouvelles.

A notre demande, le rapport de cet audit sera communiqué et mis en débat avec les organisations syndicales de la DGCCRF et leurs fédérations.

Les organisations syndicales ont demandé l'arrêt des déménagements de services en cours. Le ministre a indiqué qu'il ne prendrait de décision qu'au cas par cas, au vu d'un état des lieux qu'établira la Directrice générale.

B. HAMON a aussi indiqué sa volonté de faire évoluer les relations sociales.

Attaché au rôle et à la place des organisations syndicales, il souhaite instaurer des relations nouvelles, transparentes et franches.

C'est pourquoi, sur proposition des organisations syndicales, B. Hamon a souhaité que celles-ci précisent les revendications portées. Dans ce sens, les syndicats de la DGCCRF et leurs fédérations adresseront dans les prochains jours, une lettre ouverte au ministre.

B. Hamon a pris l'engagement de répondre point par point au contenu de cette lettre. Il s'est également engagé à proposer aux organisations syndicales une méthode et un calendrier de travail.

Il nous a aussi fait part de son intention de s'adresser dans les prochaines semaines à l'ensemble des agents.

A l'évidence, cette première prise de contact avec le ministre montre que l'avenir des missions, de l'organisation, des moyens dévolus dont la question clé de l'emploi, des droits et garanties collectives des personnels, fait d'ores et déjà l'objet de discussions à Bercy et plus largement au sein du gouvernement.

Dans un tel contexte, les organisations syndicales appellent les personnels de la DGCCRF à poursuivre la signature massive de la pétition unitaire.

Mobilisons nous et agissons pour imposer la prise en compte des revendications et en premier lieu, la sortie de la DGCCRF de la REATE.

Paris, le 24 juillet 2012